No 146 — 21me ANNÉE — Le numéro : 10 centimes — SAMEDI 22 DÉCEMBRE 1923

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Demandez l'Apéritif „Luy" Cocktail et les Spécialités „Diva" (Liqueurs surfines)

ABRICOTINE — CHERRY BRANDY — CRÈME DE MOKA — GRANDE LIQUEUR DIVA jaune et verte — FRAISE — COGNAC AUX OEUFS — CRÈME DE CACAO — MARC DE DOLE, etc.

Prix-courants à disposition sur demande

DISTILLERIE VALAISANNE S. A., SION

Trouvé

à la rue de Savièse, à Sion, une montre de dame avec bracelet cuir.

S'adresser au bureau du journal

Dr. Eug. Ducrey

— SION —

absent

Reprendra ses consultations le 24 décembre.

Offres et demandes d'emplois

On cherche

une personne honnête et active, pouvant tenir le ménage d'un homme célibataire, ayant commerce.

S'adresser au bureau du journal.

On demande de suite une

forte fille

active, 25-30 ans, sachant cuisiner, pour ménage soigné de 3 personnes.

S'adresser au bureau du journal.

Personne expérimentée cherche à reprendre

COMMERCE

accepterait éventuellement

GÉRANCE

Ecrire sous chiffre O. F. 17688 V. à Orell Fussli-Annonces, Sion.

Domestique de ferme

sachant traire est demandé pour de suite. Adr. offres Emonet, Lully par Bons Haute Savoie.

Gain accessoire

Importante compagnie d'assurance incendie, accidents, responsabilité civile, etc., cherche, dans chaque commune, des représentants. Bonne rétribution. Faire offres à Case postale No 2226, à Sion.

A vendre

en ville de Sion, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser P5018 S. Publicitas, SION.

On demande

une **ménagère**, d'âge mûr, pour diriger et soigner un ménage de campagne .

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

état de neuf

1 luge Davos, 100 cm.,
1 luge à dossier, 2 places,
1 paire skis, 180 cm.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

3 accordéons

un chromatique
deux diatoniques

Prix à convenir. S'adresser sous chiffre P. 5000 S. à Publicitas, Sion.

A remettre

à GENEVE

cause changement situation, joli magasin épicerie-primeurs-poterie marchand bien, tenu 15 ans par la même personne. Joli logement 4 pièces, soleil, petit loyer, long bail, conditions avantageuses. Ecrire poste restante, A. B., 16 Eaux-Vives, Genève.

Cadeau pour les Fêtes

caisse de 5 kg., contenant: Dattes, Figues, Raisin Malaga, Amandes, Noix, Oranges, pr. Fr. 7,75 franco. **Oranges,** belles, 100 pièces Fr. 9,75 franco.

Morganti & Cie., Lugano.

OUVERTURE

à partir du 1er janvier 1924 de l'étude **d'avocat et notaire**

Alexandre Lathion

Place du Midi — SION — Téléphone 12

SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE SION

Grande salle du Casino — Dimanche 23 déc.

dès 15 heures

THÉ-CONCERT

TOMBOLA

VENTE D'OUVRAGES

de 17 h. à 19 h. 30 et de 20 h. à 23 h.

LOTO

AVIS

J'avise mon honorable clientèle de Sion et des environs que **pour les Fêtes de Noël et Nouvel-An, j'aurais en magasin: plantes vertes, plantes fleuries, jardinières, houx, gui, arbres de Noël** et **fleurs coupées.**

Se recommande: **Emile Machoud-Chevressy,** Magasin Avenue du Midi, **Sion.**

CAFÉ DU GRAND-PONT — SION

DIMANCHE 23 DECEMBRE 1923 DES 16 HEURES

GRAND LOTO

DE LA SOCIETE DE LA CIBLE DE SION

Volaille de Bresse, 1er choix exclusivement

Salamis — Vacherins

Interdiction d'importation

Le Conseil Fédéral, en date du 22 novembre 1923, a interdit l'importation en Suisse des bas de laine, de soie, et de coton de provenance étrangère.

Nous référant à ce qui précède, nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle et le public en général, qu'ayant fait des achats importants en **bas et chaussettes,** avant la mise en vigueur de l'arrêté ci-haut, notre stock nous permet de livrer à des prix très **avantageux et sans hausse, des Bas de soie, de laine et Fil d'Ecosse** pour dames, fillettes et d'enfants et des **Chaussettes fantaisie en soie laine et fil d'Ecosse** pour Messieurs, en **marchandises de toute première qualité**

SŒURS CRESCENTINO, rue de Lausanne, SION

Nouveautés, Mercerie, Bonneterie

Dans tous les Cafés

Bock-Double

des **Brasseries valaisannes de Bramois et St-Georges**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE, GYPSERIE ET PEINTURE

Stanislas Bagaïni

Place du Midi — SION

Peinture pour voitures et Automobiles
Faux-bois et faux-marbre
Prix défiant toute concurrence
Dèvis sur demande — Téléphone 251

Anthracite du Valais

concassé, qualité extra

100 Kg. à Fr. 5,50, pris à la gare
100 Kg. à Fr. 6.—, franco domicile

Adresser les commandes à **M. R. Lorenz, Garage Favre,** S. A. des Mines d'Anthracite, Sion-Grône

SIROP DYRBA

Contre toutes les affections des voies respiratoires: **rhumes, catarrhes, bronchite, influenza, asthme, etc.** Le flacon fr. 3.—

En vente au dépôt général pour le Valais

PHARMACIE DARBELLAY, SION

A louer

tout de suite un joli appartement de cinq pièces, ainsi qu'une jolie **chambre meublée** indépendante.

S'adr. au bureau du journal.

A remettre

fr. 18.000 **Bon Café-Brasserie** à proximité de la Gare, salle de sociétés, logement de 4 pièces, loyer modéré, **Régie Lecoultre, Croix-d'Or 29, Genève.**

Pierre Werlen

Marchand-tailleur, Sion

GRAND-PONT 5

VÊTEMENTS

de coupes perfectionnées
Collection de draps anglais et autres. Prix avantageux

Café FUMEAUX

Maison Martin — SION — Maison Martin

Mlle A. Fumeaux, tenancière.

Tous les samedis et dimanches dès 8½ h. du soir

GRAND CONCERT

donné par le **Nouveau Philipps-Pianella**

Grand choix de musique

Les Dimanches

CONCERT APERITIF

de 11½ h. à 12½ h.

TOUS CES CONCERTS SONT GRATIS

Au 1er étage, grande salle pour sociétés, ainsi que grande salle à manger attenante.

Peaux

brutes de renards, martres, fouines, chats, taupes, etc., sont achhetées aux plus hauts prix du jour par la

FABRIQUE DE FOURRURES

B. D. Benjamin, 2, Av. du Tribunal fédéral, **Lausanne**

— GROS et DETAIL —

Même adresse: **chamoisage, teinture,** confection et réparations de toute fourrure.

Noisettes

et **Figues sèches** en couronne à Fr. 1.50 le kg.

Dattes, Fromage Bel Paese et **Gorgonzola** à Fr. 3,40 le Kg.

Châtaignes sèches, fr. 1,10 kg.

Fromages de chèvre (petits à Fr. 2,40 le kg.

Tout franco

Export Agricola, Arogno (Tess.)

Viande désossée

pour charcuterie des particuliers à fr. 1,80 le kg., hachée sur demande.

Boucherie Chevaline Lausannoise

Tél. 35,05 — 18 Ruelle Gd-Pont

VIANDE POUR SALER, SÉCHER

Cuisse ou derrière entier le kg.	2.40
Devant bœuf entier	2,30
Viande désossée pour saucisses	2,60
Tétines	0,80
Graisse de rognon	1,50

S'adresser **A. Magni, Commerce de Viande, Abattoirs, Genève.**

Promeneurs, Attention !

pour

Noël et Nouvel-An

Dégustez le **Fendant-Pétillant** ouvert **« Clos-les-Moulins »**

Piano-Concert. 130 morceaux choisis

CAFÉ RESTAURANT-BRASSERIE ST-GEORGES, SION

SALON D'EXPOSITION

4, Escaliers du Grand-Pont

MAISON

Louis Cauderay

— LAUSANNE —

PORCELAINE: Services de table — Dîners — Thés — Cafés **Limoges — Rosenthal — Langenthal**

CRISTAUX: Verres à vin, champagne — liqueurs de la cristallerie Baccarat.

ELECTRICITÉ: Lustrerie Lampes de table, de bureau, de piano Plafonniers, lampes de parterre.

VERRERIE: Suspensions — Coupes, potiches, brûle-parfum, **Daum** — Verreries françaises — **Galley**

SOIERIE: Atelier spécial pour montage des abat-jour en tous tous genres et peints à la main.

CHAUFFAGE: bouillottes — théières — chauffe-plats — toasts fers à repasser, radiateurs, etc.

Aspirateur américain « Premier », le meilleur, 300 Frs.

ALBERT WUEST

Téléphone 338 — **Marchand-Tailleur** — Téléphone 338

Grand-Pont — SION — Grand-Pont

Hautes Nouveautés

en draperie anglaise

pour complets, Pardessus, Raglans, Redingotes et Pantalons fantaisie

Bel assortiment en gilets laine avec manches. Grand assortiment de confection de toute 1re qualité, sortant de mon atelier. Ne pas confondre avec la confection fabriquée. — Repassage gratis des complets livrés par la maison.

— Facilités de paiement —

Boucheries Joseph Duc

Rue du Rhône — SION — Rue des Châteaux

Viandes de 1er choix et quartiers pour saler au plus bas prix du jour

Livraison à domicile

Téléphone No 55

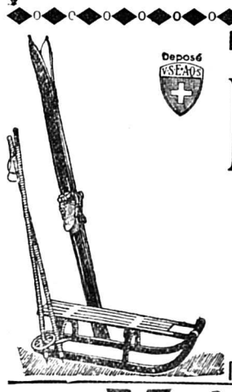

Luges-Skis-Patins

ainsi que tous les accessoires

Crampons à glace — Raquettes à neige

Pfefferlé & Cie, Sion

Ménagères

Comme cadeau utile

vous trouverez aux prix les plus avantageux: Service à café et à thé, Services à liqueurs, Services de fumeurs, Cache-pots, Coutellerie, Service de table et à découper, Coupes, Plateaux, Huiliers, Sceaux à biscuit, Paniers à pain, Confituriers, etc., etc.

ainsi que tous articles de ménage

FRANCIS HUGON, rue du Rhône, SION, (Vis-à-vis de M. E. Schmidt).

Salon de Coiffure pour Dames

Ecrins de Toilette et Manucure
Peignes haute nouveauté
Brosserie et Parfumerie
1er choix

Madame E. Dallèves - Sion

RUE DE CONTHEY

Avec 1 série à fr. 10.— de la loterie de l'**Hôpital** d'Aarberg, dont **1 à 2 gagnants** sont **garantis,** et avec **lots** en détail à fr. 1.— on peut

gagner

au **3me tirage** prochainement les **gros lots** de

fr. 50.000

20,000, 5,000, etc. Lots gagnants de **fr. 100.— à 2.— de suite payables.** Hâtez-vous et commandez immédiatement contre remboursement à **l'Agence Centrale à Berne** Passage de Werdt, 154

Sciage de bois

MAYE, Planta — SION —

Scie mécanique roulante

Prix du stère, fr. 3.-

GRAMOPHONE

depuis frs. 32.—, disques prix avantageux. Catalogue No 16 gratuit. Ch. RIVIER, 20, **rue** Conseil général, **Genève.**

Duglio & Cie

— **BRIGUE** —

Téléphone No 40

Toujours en magasin :

Poussines d'Italie ainsi que **Volaille morte et comestible.**

Occasion pour les fêtes de Noël

5000 m. Buxkin nouveauté pr. homme, 140 cm., Fr. 6,50 et 4.50.

5000 m. Loden pure laine, pr. homme, extra forte, valeur Fr. 16.— réduit à Fr. 9,75.

10,000 m. Gabardine pure laine, 110 et 130 cm., toutes couleurs, valeur Fr. 10.— réd. à Fr. 6.90.

5000 m. Velours de laine lourd, 130 cm., tout. coul., Fr. 18.—, réduit à Frs. 11,50.

15,000 m. Coton pr. chemises, futaine flanelle, flanellettes, oxfords, pour Fr. 1,75, 1.35, —.85.

20,000 m. Etoffe pr. tabliers, mérinos, hidron, foulard, vichy, köper, pour Fr. 2.—, 1,65 et 1,50.

10,000 m. Drap de lit blanc et écru, 165 et 180 cm., double fil extra, Fr. 3,20 et 2,45.

Nous offrons aussi d'occasion: Indienne, Kölsch, Crêpe laine, Bazin, Damas, Duvet, Gravelotte, Doublure, etc. Demandez échantillons. Envoi contre remboursement.

Bianchetti Frères, Locarno.

Boucherie Rouph

rue de Carouge 36 bis GENEVE

expédie contre remboursement viande de choix du pays, depuis 2 kg. 500 et plus.

Bouilli	le kg.	2.30
Rôti	»	2,60
Graisse de rognon	»	1,50
Cuisse ou derrière entier, depuis	»	2.50

Les Votations du 23 Décembre

Décret du Grand Conseil, du 24 Nov. 1923, autorisant un emprunt de frs. 2,500,000

Qui vote un emprunt vote un impôt; celui-ci, à moins que l'Etat ne dispose de ressources spéciales, inexistantes chez nous, est indispensable pour le service des intérêts et de l'amortissement. Or, en matière d'impôt rares sont les contribuables qui, en réglant ceux de 1923 ne se soient écriés: Jusqu'ici et pas plus loin. La désinvolture dont a fait preuve le Grand Conseil en dictant de multiples et parfois cruelles mesures d'économie sans songer, un instant, à y mettre aussi du sien et le sentiment que trop de créances se dissimulent au fisc, laissant supporter aux immeubles et aux traitements fixes une charge très lourde, tout en privant l'Etat de ressources considérables ne sont pas précisément de nature à remonter le moral des citoyens et à les inciter à de nouveaux sacrifices.

Aussi, s'il s'agissait d'un emprunt ordinaire hésiterions-nous beaucoup avant de conseiller aux électeurs de voter oui. Mais l'emprunt en cause, de par son but, ne saurait être refusé. Constatons, tout d'abord, qu'il ne s'agit point de créer une dette nouvelle; celle-ci, malheureusement, existe et ce sont les Communes qui sont les créancières.

L'Etat doit à ces dernières, ainsi qu'à divers consortages, 2,531,000 frs. pour des subventions arriérées concernant des travaux actuellement achevés ou en voie d'exécution, mais qui devront être menés à chef au 30 avril 1924.

Ces travaux sont les suivants:

Frs. 1,450,000 pour les routes;
» 458,000 pour les maisons d'école;
» 189,000 pour les améliorations foncières
» 260,000 pour les travaux forestiers;
» 174,000 pour l'endiguement des torrents.

Chacun sait que les Communes ne nagent pas dans l'or et à les faire attendre plus longtemps leur situation économique deviendrait très critique, voir même désespérée pour quelques unes d'entre elles. Aussi, la décision prise par le Grand Conseil de verser immédiatement ces subventions à qui y a droit ne saurait-elle être blâmée.

Et il est trop tard pour discuter le point de savoir si l'une ou l'autre de ces dépenses n'a pas été exagérée. En tout état de cause, on ne saurait en rendre responsables les Communes créancières.

Par conséquent un **OUI** s'impose.

Loi concernant l'établissement d'un impôt sur l'énergie hydraulique

Ici la question est plus simple.

Voici, brièvement, ce dont il s'agit.

Les installations hydrauliques (usines) produisent de l'énergie électrique, qui est une marchandise.

Cette marchandise se vend et, dans la règle, avec bénéfice. Cette vente avec bénéfice doit, comme tout autre commerce, payer un impôt.

C'est ce que veut la loi du 25 mai 1923 soumise au referendum.

Au reste, cet impôt n'est pas excessif: fr. 1,50 par cheval-an moyen effectivement produit, impôt réduit de moitié, soit à 0,75 cm., pour l'énergie servant au chauffage et à l'éclairage dans le canton, ceci afin d'éviter une majoration de leur prix de vente au public.

Il est si peu excessif cet impôt que ceux qui auront à le supporter, et ils ne sont pas nombreux, se sont déclarés d'accord de le payer sans récriminer. Il ne serait vraiment pas indiqué de les priver de ce plaisir, qui procurera à l'Etat une recette annuelle supplémentaire de frs. 150,000, et avec eux nous dirons **OUI.**

Loi sur l'exercice du commerce, de l'industrie et de l'activité professionnelle

Dans le No de samedi, 15 ct., du «Journal et Feuille d'Avis» a paru une étude des nouvelles dispositions législatives. Nous y renvoyons nos lecteurs. Toutefois, nous voudrions, à nouveau, attirer leur attention sur le fait qu'il ne s'agit point d'une loi ayant uniquement pour but de protéger une classe déterminée de citoyens, en l'espèce les commerçants. Non, ce que le législateur a également voulu, et il y a réussi, c'est mettre les acheteurs, c'est-à-dire le public en général, à l'abri de certaines manœuvres de vendeurs peu scrupuleux. Que l'on songe aux nombreuses plaintes dont nos journaux se sont maintes fois fait l'écho, plaintes émanant de modestes citoyens dont la bonne fois avait été surprise, soit quant à la qualité soit quant à la quantité de la marchandise acquise. Pour rendre ces supercheries impossibles à l'avenir, il importait d'exiger de sérieuses garanties morales surtout de la part des marchands ambulants et des déballeurs et de contrôler efficacement les «liquidations» périodiques. Un commerce loyal est la meilleure protection du consommateur.

Qui veut cette protection votera **OUI.**

Cn.

***

Tout électeur se fera un devoir de se rendre à l'urne dimanche prochain et de voter en faveur de la loi sur l'exercice du commerce.

1) parce que la loi répond chez nous à un besoin pressant;
2) parce que nous devons, comme les autres cantons, avoir des dispositions plus modernes sur les questions ayant trait au commerce et à l'industrie;
3) parce que la loi, tout en sauvegardant les intérêts des consommateurs, protège, en même temps, le commerce honnête, loyal et régulier;
4) parce que la loi s'inspire de la liberté de commerce et d'industrie et n'est, par conséquent, ni tracassière, ni bureaucratique;
5) parce que le législateur s'est laissé guider, avant tout, par des préoccupations d'intérêt général.

Que chacun dépose donc, dimanche, dans l'urne, un **OUI** en faveur de la loi sur l'exercice du Commerce.

SUISSE

CONTREBANDIERS PINCÉS

On a arrêté, il y a quelques jours, à Sondrio (Grisons), une bande de contrebandiers italiens qui avaient organisé un trafic intense entre la Valteline et les Grisons. Des policiers déguisés offrirent aux contrebandiers de leur acheter les 20.000 cigarettes qu'ils venaient de passer; c'est de cette façon que leur arrestation fut effectuée.

ACCIDENTS D'AUTOS A LAUSANNE

Jeudi, une auto est venue se jeter contre la Banque populaire, à la rue Pichard, dans les circonstances suivantes:

Ayant voulu éviter quelqu'un, le chauffeur donna un brusque coup de volant. Par suite de la neige verglassée qui recouvrait la route, l'auto fit un saut de côté et monta sur le trottoir. Elle allait pourtant, dit-on à une allure normale.

Les dégâts sont surtout matériels.

Deux dames se trouvaient dans la voiture. L'une d'elles est légèrement blessée à la tête, ayant été frappée par un des montant de la capote.

— Une auto, dans laquelle se trouvaient deux personnes, s'est jetée contre la barrière du passage à niveau de la gare de Lucens. Grâce à la solidité de la barrière métallique, un accident a été évité, car, à ce moment arrivait en gare le train de 13 h.45, venant de Lausanne. Les deux occupants l'ont échappé belle! Les dégâts à la voiture sont assez importants.

— Une auto descendait jeudi, l'avenue du Théâtre. Le chauffeur ayant aperçu le tram arrêté au bas de l'avenue, freina par le laisser passer. Mais la chaussée, recouverte de neige, fit dévier la voiture qui patina et vint heurter un arbre. Le choc fut assez violent et le chauffeur fut projeté contre la glace avant qui se brisa. Tout se borne à des dégâts matériels. Le chauffeur s'en tire avec une légère coupure au visage.

SUISSES DU DEHORS

Mercredi après-midi a eu lieu une assemblée de l'Union parlementaire s'occupant des intérêts des Suisses à l'étranger. Le président, M. Meyer, conseiller national de Zurich, a présenté un rapport sur l'activité déployée au cours de l'année dernière. L'affaire de la taxe militaire pour les Suisses à l'étranger a été discutée. L'Union tiendra, au cours de sa session de printemps une assemblée spéciale pour étudier ce problème. Quelques questions de moindre importance ont été renvoyées à des rapporteurs. Les comptes de l'année ont été approuvés et des remerciements ont été adressés au secrétaire.

LES SOVIETS ET LA S. des N.

L'agence télégraphique russe annonce que M. Tchithchérine, commissaire du peuple aux affaires étrangères, a répondu à l'invitation adressée naguère à la S. d. N. à la Russie d'envoyer des experts navals à la commission navale qui se réunira au mois de janvier à Genève pour étudier la question de l'extension de la convention de Washington aux Etats orientaux.

Toujours selon l'Agence télégraphique russe, le gouvernement soviétique désire collaborer au désarmement naval et il enverra ses experts à condition, toutefois, que la commission navale ne siège pas sur le territoire suisse. Après l'assassinat de Vorowsky, la Suisse n'a pas fourni de réparations à la Russie. Les assassins ont été acquittés et l'attitude des autorités suisses équivaut même à admettre le crime, ce qui est un encouragement à de nouveaux actes de violence.

Les Russes montrent de la rancune!

L'ÉMIGRATION

Le village de Mesocco (Tessin) a toujours fourni des contingents appréciables d'émigrants. Alors qu'autrefois la plupart de ces chercheurs de travail, ou de fortune, partaient en France, ils s'en vont aujourd'hui en Amérique.

Il y a un mois à peu près, toute une compagnie de jeunes gens a pris la route de la Californie; ils ont eu le bonheur de trouver là-bas des compatriotes de Mesocco qui grâce à leur zèle vivent et travaillent dans des conditions tout à fait favorables.

Mais tous les émigrants n'ont pas cette chance et nombreux sont ceux qui ont à souffrir cruellement là-bas où les conditions de la vie sont très dures parfois.

RÉORGANISATION DE LA LANDWEHR

On sait que la landwehr n'a pas été rappelée depuis la fin de la guerre. Cependant des cours tactiques ont eu lieu cette année pour les officiers d'état-major et les commandants d'unité de la landwehr. A cette occasion, on a pu relever que les officiers de landwehr, grâce à leur longue expérience de service, montraient une très grande compréhension et compétence en matière technique, et une souplesse remarquable pour les nouveaux exercices qu'on leur imposait. Aussi ne saurait-on méconnaître la capacité et la valeur de la landwehr dont les soldats ont plusieurs centaines de jours de service à leur actif.

Mais si, en dépit de l'utilité et opportunité qu'il y aurait à organiser l'année prochaine des cours de répétition pour les cours de landwehr, on a dû y renoncer une fois encore, c'est pour deux motifs essentiels: en premier lieu, il faut songer à la question d'organisation. Les effectifs sont trop faibles pour autoriser la formation d'unités et de corps de troupes de valeur, dans les cadres jusqu'ici admis. Des études sont actuellement en cours dans le but de procéder à une nouvelle répartition; en outre, il est nécessaire d'éclaircir encore la question des tâches qui incomberaient à la landwehr dans ces cas graves, ainsi que de la place que cette catégorie aurait à prendre dans notre armée. Il faut donc attendre les décisions que l'on aura prises au sujet de la réorganisation. En tout état de cause, il ne serait pas indiqué d'appeler la landwher étant donné l'organisation actuelle. Ce point de vue est d'ailleurs partagé également par l'ancien chef d'état-major, M. le colonel Sonderegger.

Le second motif est d'ordre financier; l'on aurait chargé le budget militaire de 4 à 5 millions de plus si l'on avait songé à organides cours pour la landwehr l'année prochaine. Il n'était pas opportun de faire pareille dépense avant que les études en cours ne soient terminées. Une fois que la réorganisation sera mise au point, au cours de l'année prochaine, il faudra nécessairement envisager une sorte d'inspection d'organisation en corrélation avec le premier cours de répétition.

COMMENT ON FAVORISE L'INDUSTRIE DU PAYS

Le secrétariat général de l'Association «Semaine Suisse» nous communique:

Nous apprenons de bonne source que durant ces dernières années de nombreuses balances ont été importées d'Allemagne. Le vérificateur des poids et mesures du canton Schafhouse a éliminé à la dernière revision un grand nombre de ces balances ne répondant pas, paraît-il, aux prescriptions établies. Pour faciliter sans doute aux citoyens dont les balances avaient été confisquées l'acquisition de nouveaux instruments, le même vérificateur cantonal fit importer le 2 novembre, l'avant-dernier jour de la «Semaine Suisse» — période durant laquelle le public tient en grande partie à favoriser la production nationale — un wagon entier de balances et bascules décimales. Ces objets ont été emmagasinés dans un bâtiment appartenant à l'Etat.

N'est-ce pas étrange qu'un fonctionnaire public puisse faire du commerce avec les marchandises qu'il doit contrôler? On ne peut pas admettre que le fonctionnaire confisque le plus possible de balances pour en vendre ensuite un plus grand nombre. Mais d'après la logique, une telle possibilité devrait être absolument exclue. L'Etat devrait salarier ses vérificateurs de manière qu'avec les taxes pour les revisions et autres droits ils soient bien payés et qu'il puisse leur interdire de vendre des balances et des bascules. Les fabricants suisses de balances se trouvent depuis des années dans une période très critique par suite des importations provenant des pays à change déprécié. Plusieurs ateliers ont dû interrompre presque complètement leur activité. Et au moment où, par suite de la saisie de nombreuses balances, les industriels croient pouvoir diminuer un peu leur grand stock, un fonctionnaire vient leur enlever cette possibilité de gain en jetant sur le marché un wagon de balances et bascules de provenance étrangère!

Quel est l'avis des autorités fédérales et cantonales compétentes dans cette affaire?

Association **«Semaine Suisse»**

Le nouvel abbé d'Einsiedeln

(Correspondance particulière)

Mercredi dernier, 19 décembre, la Communauté de l'Abbaye d'Einsiedeln, réunie en chapitre général, donnait un successeur au très regretté Dom Thomas Bossart, dans la personne du T. R. P. Dom Ignace Staub, élu, par une coïncidence vraiment providentielle, le jour même où il accomplissait la 52me année de son âge.

Il naquit, en effet, le 19 décembre 1872, à Baar, dans le canton de Zoug, où ses parents, originaires de Menzingen, s'étaient établis depuis quelques années.

Profès de l'Abbaye d'Einsiedeln, en 1893, Dom Ignace fut envoyé à l'Université bénédictine du Mont-Aventin, à Rome, où il séjourna une année. Ordonné prêtre en 1899, il vaqua d'abord aux travaux du Saint Ministère, comme vicaire allemand des paroisses catholiques de Vevey et de Montreux où il eut l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Il fréquenta ensuite, pendant quatre ans, les cours de l'Université de Fribourg qui lui conféra le diplôme de Docteur en Philosophie, avec la mention «summa cum laude» pour l'écrit comme pour l'oral.

De retour au monastère, en 1910, il y devint professeur de syntaxe et de rhétorique, au collège de l'Abbaye jusqu'au jour où il dut renoncer à l'enseignement pour s'occuper spécialement de la réorganisation de la bibliothèque du couvent et de la rédaction d'un «Manuel d'Histoire» à l'usage des élèves des collèges de la Suisse catholique allemande.

Il préparait, dans le silence du monastère des Bénédictines de l'Au, dont il était l'aumônier depuis deux ans, la publication du volume qui devait faire suite à son «Histoire du Moyen-Age», lorsque la confiance de ses confrères l'appela sur le siège abbatial d'Einsiedeln où il aura l'occasion de mettre au service de ses confrères, des nombreux pèlerins à Notre-Dame-des-Ermites, de la Suisse catholique tout entière, les dons précieux que Dieu lui a départis et qui feront de lui le digne continuateur de l'Oeuvre de l'inoubliable Dom Thomas Bossart.

AD MULTOS ANNOS!

D. S.

Canton du Valais

LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'avis annonçant la mise sous tension, dès le 20 décembre, à partir de 20 h., de la ligne de transport électrique des C.F.F. de Vernayaz à Puidoux.

Le même avis rappelle qu'il y aurait danger de mort à toucher aux câbles et que des poursuites pénales seront engagées contre toute personne qui briserait des isolateurs ou détériorerait ces installations.

FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE REINES A CORNES ET LAITIÈRES

Le comité général de la Fédération valaisanne est convoqué en assemblée générale extraordinaire pour le 20 janvier 1924 à 13 h. 30 au 1er étage du Café du Midi à Martigny-Ville avec l'ordre du jour suivant:

1) Rapport du secrétaire à la propagande;
2) Rapport du secrétaire administratif;
3) Rapport du Président sur les réclamations;
4) Rapport des délégués au recensement du bétail de la race d'Hérens;
5) Discussion sur le néo projet fédéral tendant à une nouvelle centralisation dans le domaine du commerce du bétail.
6) Nomination d'une commission d'étude en faveur d'une foire d'exportation;
7) Dernière directives et prise de contact avec les pouvoirs publics.

LE FROID

Sur les montagnes, la nouvelle couche de neige atteint jusqu'à 40 centimètres. Le froid a augmenté. Les stations situées à plus de 1000 m. d'altitude signalent jusqu'à 13 degrés au-dessous de zéro.

Chronique sédunoise

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 7 décembre

Route de la Tournelette. — Il est pris connaissance des soumissions parvenues pour l'achèvement de la route de la Tournelette. Au vu des offres faites, la Commission des Travaux publics propose de procéder à l'exécution de cette œuvre qui laisserait à la charge de la commune une dépense de frs. 20,000 après la défalcation des subsides fédéraux et cantonaux, du subside de la Commune de Savièse et de celui qui doit être apporté par les intéressés.

Le Conseil accepte cette proposition et décide d'adjuger les travaux à MM. Jos. Meyer et Baeriswyl, entrepreneurs à Sion au prix de leur soumission. L'adjudication est conditionnelle et la mise en chantier sera retardée jusqu'à ce que les particuliers intéressés puissent garantir un subside d'au moins frs. 12,000.—.

Il est spécifié à cette occasion que l'ouverture de ce chantier a surtout été déterminée par la volonté de fournir du travail aux ouvriers de Sion, par le fait que le Service des améliorations foncières subordonne le versement du subside fédéral et cantonal à l'achèvement du projet, et enfin par la nécessité de reconstruire tout de même les ponts sur les 2 torrents: la Torrentière et la Temporie.

Ecole ménagère — Sur la proposition de la Commission des Ecoles, le Conseil nomme une commission spéciale pour la surveillance de l'école ménagère. Cette commission est composée comme suit: MM. Jost Lucas, Barberini et Exquis.

Domaines. — La Commission des Domaines est autorisée à faire enlever au mieux pour la Commune les quelques troncs d'arbres signalés par les S. I. à Chandoline et à Bellini dans la digue du Rhône.

CERCLE HELVÉTIQUE

On nous écrit:

L'idée de grouper les citoyens suisses non Valaisans, à l'instar d'associations similaires créées dans notre petit pays, nous paraît bonne, et le programme développé n'a rien qui doive froisser, inspirer des craintes ou des récriminations.

Après un intéressant exposé de M. Ketterer, la constitution d'un «Cercle Helvétique» à Sion a été votée à la presque unanimité des membres présents. Nous avons assisté à cette assemblée constitutive, dans laquelle on a entendu que des paroles bienveillantes pour la ville de Sion et pour la population valaisanne.

Le Comité nommé est formé de jeunes gens remplis de bonne volonté. Il aura une tâche sociale utile mais pénible à accomplir. Cependant ils y arriveront, nous en sommes persuadés, avec l'aide de chacun.

Nous reviendrons avec plus de détails sur cette organisation.

LOTO DE «LA CIBLE»

Dimanche prochain, la Cible de Sion donnera dès 16 h., au Café du Gd-Pont, son loto annuel qu'elle se permet de signaler à l'attention des amis du noble exercice du tir et aux amateurs de beaux lots.

Chacun sait quels sacrifices a imposés à la Société le Stand des Creusets, pour son adaptation aux nouvelles prescriptions; aussi n'est-ce pas sans une certaine fierté que chaque sédunois a vu, en octobre dernier, la phalange des tireurs valaisans accourir pour inaugurer les nouvelles installations.

Les rangs des carabiniers de la capitale se sont élargis et le nouveau contingent a été recruté surtout dans la jeunesse, ce qui permet d'augurer pour l'avenir la continuation des gloires du passé de la Cible: les fils seront dignes des pères.

La première grande joute de l'après-guerre aura lieu au Tir Fédéral d'Aarau, en 1924, et la Cible y présente ses jeunes et nouvelles forces.

Qu'on n'oublie pas que les programmes actuel et futur imposent à la Caisse de la Société de très lourdes charges et que chacun veuille bien réserver un moment de son après-midi du 23 courant pour passer au Café du Gd-Pont et y tenter la chance par quelques cartes.

A l'avant-veille de Noel, un retour à domicile avec un beau poulet de Bresse de tout premier choix, ou un vacherin bien à point, ou bien encore un vrai salami de Milan, vaut toujours les bonnes grâces de la maîtresse de maison. Qu'on se le dise. **Cibarre.**

SOIRÉE - CONCERT

Avec le mois de janvier, nous verrons tour à tour les différentes sociétés locales convier leurs membres honoraires, passifs et amis à leurs soirées familières et dansantes annuelles.

L'Harmonie Municipale de Sion se fait un réel plaisir d'informer le public sédunois qu'elle donnera, le 12 janvier prochain, son premier grand concert annuel, dans la belle salle du Casino — que l'on désire de plus en plus voir s'élargir pour permettre à chacun de jouir à son aise des spectacles, concerts, représentations, bals qui s'y donnent et devenir ainsi un lieu de réunion adapté pour les besoins de la vie sociale sédunoise.

Nous reviendrons plus tard sur le programme musical choisi, qui sera présenté minutieusement préparé.

Nous saisissons l'occasion pour remercier bien sincèrement nos bienveillantes autorités, membres honoraires et passifs, ainsi que la sympathique population sédunoise pour le généreux appui moral et financier qu'ils nous ont accordé jusqu'ici.

Nous osons espérer que, par notre travail consciencieux et persévérant, nous saurons conserver cette précieuse estime et que chacun voudra bien réserver bon accueil à la carte de membre passif 1924, qui leur sera présentée incessamment.

Merci d'avance pour ce témoignage effectif d'intérêt et de sympathie que l'on apportera à notre actif corps musical sédunois.

Le Comité.

THÉ-CONCERT ET LOTO DE L'ORCHESTRE

Nous rappelons le thé-concert suivi de tombola, vente d'ouvrages et loto, que la Société d'Orchestre organise dimanche 23 décembre, dès 15 h., dans les salons du Casino. Au programme, déjà très varié, que cette excellente Société nous présente pour dimanche il a été encore prévu des représentations cinématographiques données avec un appareil «Pathé-Baby»; puisqu'il s'agit d'un rendez-vous de familles au Casino, les enfants auront ainsi, comme les grandes personnes, l'occasion de se récréer. Au thé-concert on pourra également se procurer des liqueurs-apéritifs, des vins des premières marques, des glaces, des gâteaux et patisseries succulentes de la maison Ls. Gaillard.

Les ouvrages dont on annonce la vente sont, paraît-il, des merveilles de confections des dernières créations; ils feront donc certainement la joie des amateurs. De 17 h. 30 à 19 h. 30 et de 20 à 23 h., il y aura loto; aux tableaux seront affichés de superbes volailles, des friandises et divers objets.

L'heureuse organisation de la manifestation de la Société d'Orchestre fait prévoir que les salons du Casino seront très fréquentés dimanche; aussi ne saurions-nous donner meilleur conseil aux familles en les invitant à y aller de bonne heure occuper leurs places....

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 23 décembre: Darbellay.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la cathédrale. — On rappelle à tous les membres de cette société la répétition générale supplémentaire qui aura lieu samedi soir à 8 h. 30 précises, au local ordinaire.

SERVICE POSTAL PENDANT LES FÊTES

Ouverture des guichets, service de distribution et levées des boîtes aux lettres

Jour	Ouvert. des guichets	Distribution	Levée des boîtes
Samedi, 22 déc.	Ouv. jusqu'à 18,45 h.	Comme jours ouvr.	Comme jours ouvr
Dimanche, 23 déc. 1923	De 9.30 à 11,30 h.	Une distribution des lettres et de la messagerie après l'arrivée des trains de 8 h. 30.	Comme les dimanches ordinaires
Jour ne Noël 25 décembre	Les guichets fermés	Comme le 23 déc.	Comme les dimanches ordinaires
Samedi, 29 déc.	De 9,30 à 11,30 h.	Comme jours ouvr.	Comme jours ouvr.
Dimanche 30 déc.	De 9,30 à 11,30 h.	Comme le 23 déc.	Comme les dimanches ordinaires
Jour de l'an 1er janvier 1924	De 9.30 à 11.30 h.	Comme le 23 déc.	Le matin comme les jours ouvrables; l'après-midi à 17,15 h.

Chronique économique

(Correspondance particulière)

Dans ma dernière chronique économique, j'avais annoncé que j'exposerai, à vos lecteurs, les avantages d'une inflation monétaire limitée. Je prétends même que c'est le seul moyen d'échapper à une inflation forcée, que l'on ne pourra plus limiter aisément par la suite, quel que paradoxal que cela puisse paraître au premier abord. Dans un de vos derniers numéros, votre chroniqueur parlementaire nous donne quelques chiffres suggestifs. Il nous indique, aussi, où partent les gros sous, et nous démontre clairement que la manie des subventions fédérales est un désastre pour notre budget national.

Mais, chaque député veut plaire à ses électeurs; il veut pouvoir leur dire à l'occasion: « Hein, ce n'est pas en vain que vous m'avez investi de votre confiance; voyez ce que je vous rapporte en fait de subventions pour la région que je représente. Qui mieux que moi sait traire la vache fédérale et vous offrir son lait et sa crème? » Et les gazettes locales de faire chorus pour chanter les louanges du bon berger.

Il ne suffit pas, toutefois, de traire la pauvre vache; il faut aussi l'alimenter et copieusement. Le citoyen intelligent doit donc être d'accord avec notre grand argentier, M. Musy, lorsqu'il préconise de nouveaux impôts sur le tabac et le carburant pour autos. Car, quoi qu'en dise M. de Rabours, le gros cigare et la limousine de luxe, ce n'est pas le pain du peuple, et nous voulons, avant tout, que le peuple ait du pain. Celui qui n'a pas d'auto prendra le train, et les C.F.F verront leurs recettes augmenter; le gros commerçant qui ne possède pas de camion (ces massacreurs de routes) expédiera ses marchandises par chemin de fer et les C.F.F. y gagneront encore plus. Donc, la taxe sur le carburant s'impose, car avec le système de puiser continuellement dans la fortune publique sans l'alimenter, nous arrivons à nous enrichir d'une dette de 1 milliard 570 millions de francs, dont les intérêts se monteteront, pour l'an 1924, à 83 millions de francs. Or, ces intérêts, qui les perçoit? Pour les dettes intérieures, ce sont nos capitalistes suisses, et pour les dettes, au taux de 7% et plus, que l'on a réussi à contracter en Amérique, ce sont les financiers américains. Quel avantage les Suisses retirent-ils des beaux millions qui s'en vont en terre étrangère? Il est possible que celui qui a réussi à négocier un emprunt si favorable pour le Nouveau-Monde, aura touché « une mancia americana », expression italienne qui veut dire « pot de vin » chez nous. Mais qui oserait le penser?

Dernièrement, j'étais en visite chez un ami, dans une grande ville de la Suisse romande. Le dit ami, gros fonctionnaire fédéral, me dit entr'autres: « Je suis heureux que la Confédération fasse des emprunts, je puis ainsi placer mes fonds en toute sécurité et à un bel intérêt.» Et il ajouta malicieusement: « Tout ce que je puis risquer, c'est de me couper les doigts en détachant les coupons avec les ciseaux.» Comme risques, il ne semble pas que ce soit grave!

Si nos dirigeants avaient été clairvoyants, ils auraient, dès le début de la crise économique, fait une inflation monétaire, selon les besoins du moment, et notre dette de un milliard et demi n'existerait pas. De plus, nous aurions encore gagné d'un autre côté: Quand les changes, autour de nous, commencèrent à fléchir, le Dr Christen, médecin à Berne, avait fait un rapport au Conseil fédéral, dans lequel il disait notamment que l'argent métal monnayé afflurait chez nous, que nous subirions, de ce fait, une grosse perte; qu'il était urgent de dénoncer l'union monétaire latine et de retourner à l'étalon du franc or, en interdisant la circulation de la monnaie argent étrangère.

Les prévisions du Dr Christen se réalisèrent. En haut lieu, on tergiversa. Pendant ce temps, les monnaies argent étrangères affluèrent en Suisse. On se décida, mais trop tardivement, à retourner à l'étalon du franc or; la Confédération avait déjà fait, sur les monnaies étrangères, une perte sèche de 120 millions. Si, à cette époque, au lieu d'inaugurer l'ère des emprunts, on avait fait une inflation qui eut réduit le franc suisse à la valeur intrinsèque de l'argent monnayé, nous n'aurions pas fait bêtement cette perte et nous aurions pu éviter des dettes écrasantes.

De plus, et ceci est de la plus haute importance, nos fabriques auraient été en mesures d'exporter. Et si l'Etat avait été bon politicien, il aurait même dû allouer à nos industriels des primes d'exportation.

La vie, chez nous, serait devenue moins chère, proportionnellement au change des autres pays et l'hôtellerie se serait mieux tirée d'affaires; les étrangers auraient continué à séjourner dans nos vallées, la perte au change étant moins accentuée.

Dernièrement, votre correspondant « Cn », dans son compte-rendu de la conférence du comte Carton de Wiart, à Montana, a relaté que les exportations belges sont, actuellement, sensiblement les mêmes qu'avant la guerre.

Et les nôtres, que sont-elles devenues? Les statistiques vous répondront d'une façon éloquente. Mais voilà, l'industriel belge ne paie pas la matière première, l'ouvrier et les impôts avec un change aussi ruineux que le nôtre; il peut donc produire à de meilleures conditions. Et cependant, l'ouvrier de cette petite nation vit mieux que l'ouvrier de chez nous et le chômage n'y fleurit pas.

On me dira que le haut change n'a pas que des inconvénients, qu'on a pu avoir, à des prix plus avantageux, les matières premières à l'étranger. Mais, à quoi servira l'acquisition des matières premières, s'il est impossible de les revendre sous forme de produits fabriqués? — Oui, mais pour la consommation intérieure? dira-t-on encore. — Pour la consommation intérieure, grands dieux! tout le monde ne s'approvisionnait-il pas à l'étranger, dans l'espoir de profiter du change? Ce même change excitait mêmes les gens à faire des commandes que l'on n'aurait pas faites en temps normal. On se laissait aller à des dépenses folles croyant avoir des occasions. Et ainsi, la politique de non inflation et de haut change, au lieu d'inciter le peuple à l'économie, l'amène à la spéculation sous toutes ses formes. Et des fortunes se sont effondrées, par suite de l'achat des devises étrangères. Le pays est sursaturé de produits étrangers. A titre de curiosité, voyez les nombreuses automobiles qui circulent dans nos rues. Sur 100 machines, il y en a tout au plus 2 ou 3 de marque suisse. Le public croit toujours acheter mieux, ailleurs, à cause du haut change. Ne vaudrait-il pourtant pas mieux pouvoir dire, à l'instar des Belges: « Notre exportation est la même que celle d'avant-guerre et nous fabriquons encore pour notre usage ». Mais non, nous avons perdu notre clientèle d'outre-frontière. Et une clientèle perdue est bien difficile à retrouver. Il faut avoir été dans le commerce pour s'en rendre compte. Si notre politique financière continue dans le même sens qu'actuellement, la crise continuera, les emprunts se succèderont, l'industrie sera ruinée et l'initiative privée étouffée. L'argent sera craintif, sauf celui qu'absorbera l'Etat. Jusqu'à quand, cela durera-t-il? Il est bien difficile de répondre à cette question. Pourvu que la boutade de mon ami ne se réalise pas et qu'en réalité il ne se taille dans les doigts en détachant les coupons de ses obligations!

Il me semble que comme la médecine, la politique financière n'est pas une science, mais bien plutôt un art. Il y faut du discernement, de la prévision, de l'adresse et du doigté, dans les déterminations à prendre et surtout dans le choix des remèdes. Pour la la nouvelle année, le vieux de la montagne souhaite à nos magistrats responsables de l'avenir économique de notre pays d'être surfout de grands artistes en matière financière.

P. Sylvannus.

Echos

Le supplice de la Sonate.

Une affaire peu banale est venue samedi devant la Cour de Willesdon en Angleterre. Il s'agit d'un propriétaire qui se plaint de ce que sa locataire joue sans discontinuer, la sonate « Au Clair de Lune » de Beethoven. La femme du plaignant en est devenue hystérique et folle. Par un raffinement de cruté, lorsque miss Anny Oake en avait fini au piano, elle actionnait un gramophone qui répétait cent fois la sonate.

Un autre locataire, un marin, est devenu également fou et est incapable de reprendre la mer.

Mrs. Robinson, la propriétaire, s'est évanouie, paraît-il, plusieurs fois. Voulant en finir, elle aurait menacé sa pénible locataire.

Le magistrat a renvoyé les deux parties dos à dos en leur conseillant de conclure un armitisce, au moins jusqu'à Noël.

UNE ANECDOTE SUR GUILLAUME II

Un matin, dès la première heure, l'empereur arrive inopinément au quartier du 1er régiment royal de dragons, en garnison à Berlin.

Les escadrons, déjà en formation de route, étaient prêts à partir, tous les officiers étaient à leur poste, seul le colonel se faisait attendre.

L'empereur donna l'ordre de surseoir au départ jusqu'à ce que le commandant du régiment fut arrivé. Celui-ci, sans se presser, vint enfin, au bout d'une demi-heure, chercher ses hommes.

Quand il aperçut son souverain l'attendant, très calme, au milieu de la cour, il voulut se précipiter vers lui pour lui rendre ses devoirs et surtout tâcher de s'excuser. Mais Guillaume, sans l'écouter, lui enjoignit de prendre aussitôt le commandement de sa troupe et de la mener sur le terrain des manœuvres.

Pendant l'exercice auquel il assista jusqu'à la fin, l'empereur ne desserra pas les dents. Puis, toujours sans une parole, il quitta le champ des manœuvres et rentra à Berlin, laissant le malheureux colonel en proie à la pus vive inquiétude.

Le soir du même jour, celui-ci recevait à son domicile la visite d'une estafette qui lui remettait, de la part de l'empereur, un petit paquet. On devine avec quelle émotion le colonel l'ouvrit. Et il s'estima heureux encore de n'avoir reçu d'autre punition que ce cadeaui ronique et symbolique: un réveille-matin.

Les touristes américains en Angleterre

On évalue que les touristes américains n'ont rapporté cette saison, au commerce anglais, que 25 millions de dollars, au lieu de 70 millions l'année dernière. Les directeurs de grands magasins londoniens se plaignent que les voyageurs yankees se sont, cette année, montrés extrêmement économes, presque « gripe-sou ». Par contre, on affirme que les grands bars britanniques ont vu fléchir leur chiffre d'affaires depuis le départ pour l'Amérique de leurs clients du « pays sec ».

Le prix du sang

Miss Stanford, de San Francisco, s'était généreusement prêtée à une opération de transfusion du sang, pour sauver la vie de Mrs Hilliard.

Malheureusement, celle-ci mourut, et son mari, au lieu de la somme importante qu'il avait promise à miss Stanford, ne lui versa que cinq dollars pour le demi-litre de sang prélevé sur elle.

Miss Stanford attaqua M. Hilliard en justice et les jurés californiens portèrent à 2,500 dollars la somme que ce dernier devra payer à la plaignante.

ÉTRANGER

LA MORT DE RAISSOULI

On mande de Tanger que Raissouli, le grand chef rebelle marocain, est mort. Il était hydropique et n'est pas mort d'empoisonnement comme certains journaux l'ont annoncé.

UN RÉGENT EN GRÈCE

L'amiral Condouriotis a été proclamé régent par le chef du gouvernement révolutionnaire. Celui-ci a déclaré que le départ du roi ne devait pas entraîner nécessairement pour la Grèce un changement de régime. On croit cependant volontiers à Athènes que les officiers républicains seraient partisans de faire proclamer la république avant la réunion de l'Assemblée constituante. Mais une rivalité pourrait s'élever entre les chefs du mouvement, notamment entre le général Pangalos et M. Papanastasiou .

UNE PENSION A Mme CURIE

La Chambre française des députés a adopté mercredi à l'unanimité un projet accordant à titre de récompense nationale, une pension de 40,000 francs à Mme Curie, le savant qui, avec son mari, découvrit les propriétés du radium.

LES FEMMES FECONDES

La femme d'un boulanger anglais a donné naissance à quatre enfants, trois filles et un garçon. L'un des bébés est mort peu après sa naissance.

La semaine dernière, également en Angleterre, la femme d'un cultivateur avait mis au monde quatre enfants, deux garçons et deux filles. Les quatre enfants sont morts quelques jours après.

NOUVEAU TREMBLEMENT DE TERRE EN COLOMBIE

Un second et violent tremblement de terre, qui s'est produit près de la frontière entre la Colombie et l'Equateur, a détruit ce qui restait des quatre villes déjà si fortement éprouvées, il y a quelques jours. De nombreux cadavres restent sans sépulture.

DEUX HYDRAVIONS TOMBENT A LA MER

Deux hydravions sont tombés à la mer, à une trentaine de milles de Calvi. L'un des deux a pu regagner seul le port. Il n'en a pas été de même du second S.-7. Toutefois, il n'y a pas eu de pertes humaines à déplorer.

Les deux hommes qui étaient à bord de l'appareil avaient pu se maintenir jusqu'au milieu de la nuit à la surface des flots.

Il était près de 1 h. du matin quand ils aperçurent, venant à eux, le chasseur 91, envoyé par la flotille de la défense mobile de la Corse, et qui recueillit les deux naufragés sains et saufs.

ACCIDENT D'AVIATION

L'aviateur Nappez a survolé jeudi Lausanne, à plusieurs reprises, en jetant des prospectus d'une maison de commerce.

Comme il rentrait, vers midi, à la Blécherette, il dut, à la suite d'une panne de moteur, atterrir précipitamment dans une prairie. L'appareil est avarié.

BIBLIOGRAPHIE

Le Jeune Citoyen

Le Jeune Citoyen 1923-1924. Un volume in-16 broché, fr. 1.85. Administration du « Jeune Citoyen » Lausanne.

La 40me année du *JEUNE CITOYEN* est toute d'actualité: l'ouverture de la ligne du Centovalli qui relie Domodossola à Locarno et raccourcit de 200 km. la distance qui nous sépare du Tessin, est l'occasion d'un petit voyage dans une des régions les plus intéressantes de la Suisse.

L'électrification des chemins de fer suisses fait constater les progrès réalisés dans la production du courant électrique industriel et son transport à distance. Les importants travaux de Barberine captiveront l'attention des jeunes.

Le chapitre intitulé: *La lutte contre l'incendie* documente le lecteur sur les questions d'assurances, de mesures à prendre en cas d'incendie et les organisations de défense existantes.

Il était utile de renseigner les jeunes gens sur les prévisions possibles en météorologie, sur la lecture des cartes, sur le ski, sur le code de la route, aujourd'hui que tous les jeunes sont sportifs, alpinistes, skieurs ou simplement cyclistes.

Quittant la salle, le « Jeune Citoyen » évoque le passé splendide de Louxor au temps de Toutankhamon et l'extraordinaire expédition des auto-chenilles à travers le Sahara, avec photographies à l'appui.

Quelques pages sont consacrées au bassin de la Ruhr avec une carte explicative. Ajoutons que la brochure contient une carte de la Côte extraite de la carte Siegfried du Bureau topographique fédéral qui sera appréciée.

Mentionnons enfin la partie pratique, sans oublier l'instruction civique si nécessaire à tout citoyen d'une démocratie.

Etude sur l'interdiction de l'alcool aux Etats-Unis

Par M. Fred. Neumann, Docteur en philosophie

A l'heure actuelle, il n'est guère de question plus intéressante que celle de l'interdiction de l'alcool dans l'Amérique du Nord. Les nouvelles les plus contradictoires nous ont été communiquées sur les effets de la prohibition, mais il y manquait une étude d'ensemble. Cette lacune est comblée par le livre: *Etude sur l'interdiction de l'alcool aux Etats-Unis.*

Durant des mois, l'auteur a étudié la situation créée en Amérique par l'introduction de la prohibition.

Ce qui rend captivante la lecture de ce livre, c'est la description des formes de l'alcoolisme aux Etats-Unis, formes plus dangereuses que celles qui sévissent en Europe. Il donne ensuite un aperçu sur l'histoire de la prohibition de l'alcool en Amérique et de ses phases successives: l'option locale, les prohibitions d'Etat, et enfin, la prohibition nationale.

La partie la plus intéressante de l'étude a trait aux conséquences de la prohibition. L'auteur met en relief, avec chiffres à l'appui, l'augmentation de la criminalité, des cas d'empoisonnement par l'alcool de bois, l'accroissement de l'usage des narcotiques, la fabrication clandestine et la contrebande, enfin les pertes subies par l'Etat et les particuliers du fait de l'entrée en vigueur du régime de l'abstinence forcée.

Nous pouvons dire que l'étude de M. Neumann est venue à son heure et prouve une fois de plus que l'initiative lancée par l'abstinence suisse en faveur de l'introduction de l'option locale en Suisse n'est qu'un acheminement vers la prohibition totale des boissons alcooliques dans notre pays.

« O mein Heimatland »

Editeur: Dr. Gustave Grunau, Berne. Prix: fr. 1.50. 12me année pour 1924. Chronique littéraire et artistique pour le peuple suisse. — Berne Dr. Gustave Grunau, éditeur. Contient 350 pages avec 200 illustrations et feuilles artistiques dont 6 en couleur. — Prix fr. 8.

Cette publication nous apporte chaque année des nouvelles intéressantes. Nous en avons, du reste, l'habitude et n'attendions pas moins d'elle. La reproduction de certains tableaux est remarquable. On y trouve des dessins dus à la plume de Durrwang et de A. Riedel qui sont de toute beauté. Cependant, nous n'avons pas apprécié quelques peintures, genre moderne; mais comme il faut satisfaire tous les goûts, les amateurs du moderne y trouveront de quoi les satisfaire. Ce volume nous oriente sur le travail artistique en Suisse, quoiqu'il oublie la nomenclature de nos artistes valaisans. Nous pourrions cependant en citer quelques-uns: Werlen, Wuthrich, Duval, Cabrin, Dallèves, Mme Roten, Mme Dubuis, etc. A relater aussi quelques belles poésies dont, en particulier, celles de Dietiker. En somme, ce livre fera grand plaisir à chaque Suisse ayant connaissance de la langue allemande et il constitue un gentil cadeau de Noel. — B.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)
21 décembre

	demande	*offre*
Paris	28,90	30,30
Berlin	—.—	—.—
Milan	24,45	25,20
Londres	24,80	25,20
New-York	5,69	5,78
Vienne	—.0076	—.0086
Bruxelles	25,50	27.—

A PROPOS
de la votation du 23 décembre 1923

concernant

LE NOUVEL IMPOT CANTONAL SUR LES FORCES HYDRAULIQUES

Le corps électoral valaisan aura à se prononcer le dimanche 23 décembre sur l'acceptation ou le rejet du projet de loi cantonale du 25 mai 1923, concernant l'établissement d'un impôt spécial sur les forces hydrauliques.

N'envisageant que la nécessité d'augmenter les recettes de l'Etat, le Grand Conseil a accepté ce projet de loi.

Cette décision est-elle entièrement justifiée et les électeurs doivent-ils suivre leurs édiles?

Il est permis d'en douter si l'on examine les conséquences qu'entraîne l'acceptation de la loi soit pour le public, soit pour l'économie générale du Canton.

La loi est d'abord injuste pour les usines qu'elle impose d'une manière uniforme, sans tenir compte des lourdes charges existantes, non plus que des conditions de vente de l'énergie électrique produite.

Il est vrai qu'une disposition spéciale diminue l'impôt sur l'énergie vendue pour l'éclairage et le chauffage; mais cet allègement est encore une injustice, puisqu'il se fait au profit des usines qui peuvent vendre leur production à un prix rémunérateur, alors que les centrales qui vendent leur énergie électrique en gros, n'obtiennent, actuellement, qu'avec peine un prix de vente égal au prix de revient.

L'acceptation de cette loi pourrait réserver des surprises au peuple valaisan; un apport de quelque cent mille francs à la caisse d'Etat, grevant d'autant les frais généraux déjà élevés des entreprises, amènera en effet très probablement, une augmentation des tarifs de vente au détail de l'énergie électrique. Il ne faut en outre pas oublier que l'industrie de la production d'énergie électrique traverse maintenant, en Suisse, une grave crise, conséquence de la dépression économique générale, et certaines communes valaisannes pourraient bien voir s'évanouir les espérances qu'elles fondent sur la réalisation ou la vente de leurs concessions d'eau, si l'on aggrave aujourd'hui, de pareille manière, les charges déjà lourdes des concessionnaires.

En résumé, l'acceptation de la loi cantonale créant un nouvel impôt sur les forces hydrauliques aura pour conséquence:

Une **augmentation possible, sinon très probable, des tarifs en vigueur pour la vente de l'énergie électrique dans les communes** aussi bien pour l'éclairage que pour la petite industrie.

Une **répartition injuste de nouvelles charges entre les usines** qui sont loin de tirer le même profit de l'énergie électrique qu'elles produisent.

Une **diminution sensible des redevances revenant aux communes, des concessions accordées par elles** et,

Une **réduction des chances de voir se réaliser certaines concessions non encore utilisées.**

C'est pourquoi, il apparaît que le peuple valaisan agira sagement en rejetant la nouvelle loi et en votant

NON

le dimanche 23 décembre 1923.

L'Illustré

Le No 51 de Noel débute par un paysage «Noel dans la nature». Il contient en outre des vues du déraillement de Courtemaiche et du désastre du Val Camonica; différents Cportraits. On y trouve encore un groupe du Conseil de la S. d. N. réuni à Paris; des échos des élections anglaises et de la révolution mexicaine, ainsi que des photographies de la presqu'île de Malacca.

Partie littéraire. — « L'île sans nom », suite du roman de Level; « Le dernier loup » et « L'oie de Noel », conte de Noel inédits, de Brémaud et Epuy. Notons que le No 51 contient les conditions et la 1re série de photos d'un concours qui aiguisera la curiosité de quiconque a un peu le flair de détective. Il s'agit de découvrir dans les gravures du journal où est le reporter de l'Illustré. Des prix d'une valeur totale de 2500 fr. récompenseront les gagnants.

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche 23. — A la cathédrale: 5 h.30, 6 h., 6 h. 30, 7 h. 30, messes basses. 7 h. messe de communion générale pour les Mères chhrétiennes; 8 h. 30 messe paroissiale, instruction française; 10 h. grand'messe, sermon française; 11 h. 30 messe paroissiale.

Le soir. — 4 h. Vêpres capitulaires; 5 h. dévotion de la Bonne Mort, bénédiction.

A St-Théodule. — 9 h. office pour les écoles des filles.

Au Collège. — 7 h. messe basse; 8 h. 30 messe chantée, sermon français; 10 h. office pour les écoles des garçons.

Fête de Noel, le 25. — Messes de minuit à la cathédrale, au collège, etc. A la cathédrale, les offices de minuit commencent à 10 h. 30; à 10 h. matin, office pontifical. L'heure des autres messes et offices n'est pas changée.

**Pour rapprocher toutes les races,
On nous a proposé l'« Ido ».
La haine dure, et le temps passe:
Essayons du « Toblerido ».**
Prix par Etui 70 cts.

Chronique agricole

Contre la gale des oreilles de lapins

Pour obtenir rapidement la guérison de la gale des oreilles des lapins, qui peut entraîner chez les jeunes une mortalité élevée, M. Moussu, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, recommande de faire tous les deux ou trois jours, au compte-gouttes, des instillations d'un mélange d'huile, de pétrole, de benzine et de créosote dans la conque auriculaire et le conduit auditif externe; sept à huit gouttes suffisent chaque jour.

Au bout de quelques jours, les instillations seront espacées et réduites à deux ou trois par semaine; les oreilles se nettoient seules et la guérison est définitive.

Beau choix de cartes de visite en tous genres à l'Imprimerie GESSLER, Sion, Téléph. 46

Une loterie avantageuse

est celle pour la construction des

Eglises d'Ayer et de Sierre

2me tirage 15 décembre

Primes:

Frs. 30.000.--
20.000.--
5.000.--
1.000.--
500.-- etc.

Total fr. 280.000

Un gagnant garanti par série

Prix de la série à 10 Nos., Frs. 10.—
Prix par billet à 2 Nos, Frs. 2.—

Résultat immédiat

à découper et envoyer à la

Banque de Commerce et de Crédit S.A. Genève

Veuillez me faire parvenir contre remboursement:

..... série de la loterie
..... billets Ayer-Sierre

Adresse exacte:.....

L'accoutumance au froid

ne se fait guère sans accidents plus ou moins sérieux. Une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner du matin aguerrit et préserve contre les indispositions si fréquentes.

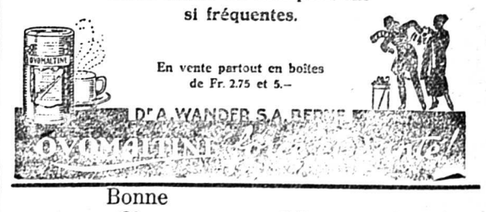

En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.—

Dr A. WANDER S.A. BERNE

Bonne

Sommelière

présentant bien, est demandée pour de suite ou date à convenir

S'adresser au bureau du journal.

Pour Noël et Nouvel-An

cette semaine déjà, on mettra en vente:

50 tables à ouvrage de tous style, à des prix excessivement bas; ainsi que **casiers à musique, tabourets de pianos, étagères, divans, lits, armoires, tables, bureaux-secrétaire, bureaux-commode, commodes, lavabos, etc.**

GRAND RABAIS SUR TOUS ARTICLES

Dépôt de meubles **FASOLI, Place du Midi, SION.**

Banque Coopérative Suisse

Martigny Sierre Brigue

Capital et Réserves, Frs. 5,800,000

Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse

Dépôt - Prêt - Changes

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions du jour — Rapports de gestion et statuts à disposition

---

Cadeaux de Noël

Demandez à visiter notre cabinet d'échantillons

Garnitures de lavabo

choix immense à des prix très avantageux

Services à café noir

porcelaine, nombreux décors

Services de table

porcelaine faïence, se vendant complet ou à la pièce.

Services à thé et café

grand choix

Cachepots laiton
Articles nickelés

bas prix

Magasin Kuchler-Pellet

Rue du Midi **SION** Téléph. 173

Cadeaux utiles pour Noël

Vente directe aux particuliers **Prix de fabrique**

MONTRES „MUSETTES"

5 ans de garantie — 6 mois de crédit — 8 jours à l'essai

Infaillible Elégante Solide

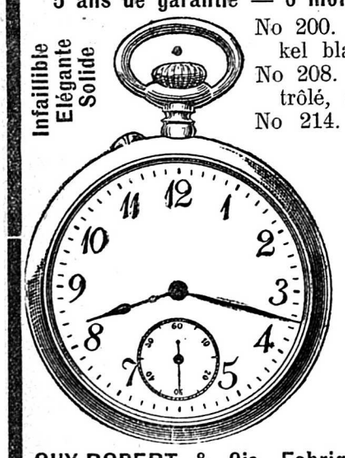

No 200. Ancre 11 rubis, forte boîte nickel blanc pur **Fr. 35.—**

No 208. Forte boîte argent 800 000 contrôlé, ancre 15 rubis **Fr. 55.—**

No 214. «Chronomètre Musette» qualité garantie **10 ans,** réglé à la seconde — Ancre 15 rubis, très forte boîte argent 800,000 contrôlé **Fr. 65.—**

A terme:

Acompte 15 Fr. Par mois 5 Fr.

Comptant 10% d'escompte

Grand choix en Montres, Réveils Régulateurs

Demandez s. v. p. catalogue illustré No **28** gratis et franco

aux seuls Fabricants:

GUY-ROBERT & Cie, Fabrique Musette, La Chaux-de-Fonds

Maison renommée fondée en 1871 — **Rue du Doubs 28**

Accordéons véritables Stradella

Marque: Ditta Salas

Nouveaux modèles perfectionnés de 8 basses jusqu'à 180 basses chromatiques ou diatoniques

Vente à l'abonnement

Catalogue illustré No 133 gratuit

Représentation générale pour tous pays

W. Bestgen, fils, rue Fédérale 36, Berne

Hôtel du Midi

Tél. 12 — **SION** — Tél. 12

Vous trouverez tous les **mercredis soir: choucroûte garnie valaisanne**

Samedi et dimanche:: **tripes nature** et à la **Mode de Caen; Escargots à la Bourguignonne; Viande salée — Râclette**

Spécialités de vins fins du pays

On prend des pensionnaires

Se recommande: **Paul Spahr-Coudray.**

Sœurs Crescentino

Ancien magasin Pignat

Rue de Lausanne — SION

Nouveautés

Cravates pour Messieurs **Bretelles**

Gants de peau, de soie et fil

Boutons de manchettes, en plaqué or contrôlé

Peignes en véritable corne d'Irlande

Brosserie fine

Maison d'expédition :- de Chaussures -: Dossenbach

— FRIBOURG —

Demandez-nous s. v. pl. notre nouveau catalogue illustré qui vous sera envoyé gratuitement (une carte suffit).

Provenant d'une liquidation, jusqu'à épuisement du stock 250 JUMELLES cédées à moitié prix. Absolument comme cliché ci-contre, avec **étui en véritable cuir de vache** 2 courroies bandouillères, marque connue «IRIS» avec **8 verres, objectifs de 43 mm. optique de 1re classe, très grand champ visuel, forte intensité lumineuse.** Au lieu du prix de vente de Frs. 52,50, seulement **Frs. 25.—**

Rare occasion pr. revendeurs

CH. LUTZ, Serre 49, LA CHAUX-DE-FONDS

Prêts

sur hypothèques, nantissement et cautionnements

Obligations à 5 %

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE

Martigny, Sierre, Brigue

Avec

5 Francs

Prochain tirage 31 Décembre

Par versements mensuels de fr. 5.—, 10.— ou plus, en compte-courant vous deviendrez propriétaires, avec jouissance immédiate aux tirages d'une série d'obligations à lots de

l'Association du Personnel de Surv. des Entreprises de Transport Suisses

Lots jusqu'à 100,000.— au total 14 Millions. Prix de la série de 20 obligations fr. 200.— 2 à 6 belles primes garanties par série et remboursement minimum de 3 à 400.— frs. Prix de l'oblig. fr. 10.—

BANQUE DE COMMERCE ET DE CRÉDIT, S. A., GENEVE

20, Rue du Mont-Blanc

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS; CONSULTEZ MES PRIX AVANTAGEUX

Envois à choix, sans engagement pour l'acheteur, en montres pour hommes et dames, bracelets or, argent et métal

Sur demande, les montres sont livrées avec les 24 heures

Garantie écrite de 3 ans pour montres, réveils et pendulettes; pour régulateurs, 5 ans.

Envoi contre remboursement — Echange admis

Montres pour hommes

No 201 Remontoir ancre, bte. métal blanc, Ire qual. fr. 9,75 IIe qual, fr. 7,75

No 207. Remontoir ancre, bte mét. blanc, sec., fr. 12,50

No 107 Remontoire ancre, précision, mouvement soigné 15 rub., boîte mét. blanc, f. 19,25

No 115 Remontoir cylindre, bte arg. galonné, mouvement soigné 10 rubis fr. 24.—

No 217 Remontoir ancre, précision, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement très soigné 15 rubis Ire qualité fr. 32,50 IIe qualité fr. 27,50

Montres pour dames

No 203 Remontoir cylindre boîte acier oxydé fr. 12.—

No 213 Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galonné rubis frs. 16,80

No 215 Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent 8 rubis fr. 19.20

No 214. Remontoir cylindre, forte bte arg. galonné, cuvette argent, mouvement soigné 10 rubis fr. 21,60

No 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné 10 rub. f. 24.—

Réveils-Réclame mouvement laiton, No 815, avec cadran lumineux fr. 6,25; No 244b, avec cadran radium fr. 9,50.

Pendulettes en bois, très belle sculpture, No 290, hauteur 18 cm. fr. 2,45; No 508, hauteur 20 cm. fr. 4,25; No 704, hauteur 22 cm., fr. 5,50;
No 56, hauteur 24 cm., sculpture riche, avec tête de cerf, fr. 7,50.

Régulateurs-Réclame marchant 15 jours, avec superbe carillon, No 810, fr. 47,50;
No 812, frs. 39,50; No 813, fr. 32,50.

Cadeaux de fin d'année. Chaque acheteur recevra un joli cadeau jusqu'à la **fin de l'année** suivant l'importance de sa commande et à son choix en: montres, réveils, chaînes, broches, épingles de cravate, boutons de manchettes, médaillons et briquets.

C. WOLTER-MŒRI, Fabrique d'horlogerie, LA CHAUX-DE-FONDS

Café-Restaurant Stutz

Restauration à toute heure

Tranches — Fondues

Viande salée — Escargots — Cave réputée

On prend des pensionnaires — Prix sans concurrence

— Spécialité de Vins fins —

Audition permanente

du célèbre piano reproducteur, artistique „DUCA"

Se recommande: J. MULLER.

AU DÉPART

10, Rue de Bourg, 10

— LAUSANNE —

Maison spéciale pour

l'Article de Voyage et Maroquinerie fine

10 % d'escompte au comptant pendant le mois de décembre

— Envois à choix —

Ph. Lehmann & Cie, **A. Ruttimann, Succ.**

Protégez le commerce du Pays

Facilitez-vous votre tâche. Ne cherchez pas au dehors ce que vous trouvez dans le canton. **La Maison Boghi, Sion, Téléphone 225** et ses succursales Sierre et Monthey, Tél. 125 se charge de tous travaux de Teinture et Lavage Chimique à des prix défiant toute concurrence.

— Blanchissage et repassage —

— Glaçage à neuf de faux cols et manchettes —

Timbres-Poste

Sur demande, j'envoie à choix timbres suisses divers, etc. Prix-courant adressé franco. **Maison renommée pour la qualité irréprochable de ses envois.**

Charles Guinchard, Beaumontweg 30, Berne

J'achète au comptant de vieux suisses, etc.

Dames

Retards, Conseils discrets par Case Dara, Rive 430, Genève

REGLES MENSUELLES

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.

Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

AVIS

Hôtels, pensions, particuliers,

Adressez-vous à la **Boucherie chevaline,** ruelle du Centre, **Vevey.**

Bouilli Ier choix, le kg.		1.20
Rôti sans charge	»	2.20
Filet, faux-filet	»	2.50
Saucisses, la douzaine à		2.40

Achat de chevaux et mulets pour abattre. Tél. 982.

Louis Mariéthoud.

Chaque lot de suite

une prime ou un remboursement plus ou moins grand, est garanti à chaque participant au prochain tirage des titres à primes officiellement assurées. En tout environ

100 millions seront répartis au comptant

Gros lots ca.: 24 à 1,000,000, 25 à 500,000, 50 à 200,000, 75 à 100,000, 100 à 50,000, 8000 à 1,000, etc. et env. 90,000.— en plus petits. Prochain tirage le **2 janvier.** Nouveau système enregistré. 10 Nos. frs. 3, 25, 20 Nos. frs. 6, 25, contre remboursement postal ou payement d'avance, par la **Société «Der Anker», Berne.**

LA CHAUSSURE SUISSE

TELL

est

élégante

Fabrique de Chaussures

— Frauenfeld —

VIANDE BON MARCHÉ

Bouilli av. os, le kg. Fr.	1.60
Rôti sans os	2.60
Viande fumée, sans os	2.40
Saucisses, Saucissons	3.—
Salamis	4.—
Viande désossée pour particuliers, le kg. Fr.	2.20

Demi-port payé

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE

Louve 7, **Lausanne.** H. Verrey

Pour vos Boucheries

Viande pour saler, sécher

Cuisse de bœuf, entière le k. fr.	2.50
Devant de bœuf, av. épaule	2,30
Viande désossée pr. saucisses	2,60
Rôti de bœuf au détail	2,60
Graisse de rognon	1,50

Boucherie Neuenschwander

Avenue du Mail 17 **Genève**

VIANDE DE CHEVAL

Bouilli avec os, le kg. Fr.	1.40
Bouilli, sans os,	2.20
Rôti, sans os	2.40
Saucissons et saucisses,	2.80
Viande fumée,	2.20
Salami,	3.80
Demi-port payé Tél.	35,05

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE

Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

Maladies urinaires

VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, **obésité, goître, timidité,** maigreur, etc., **demandez,** en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres

---

Madame DUPASQUIER-BRON

Sage-femme diplômée

Place du Port, 2, **Genève**

Pensionnaires - Soins médicaux

Prix modérés — Téléph. 42-16

CLINIQUE SUR FRANCE

Dès maintenant et pendant les fêtes

Nous mettons en vente le

Bock-Double

de Noël

sans augmentation de prix

BRASSERIE DU CARDINAL, FRIBOURG.